



Agathe Catinat
accompagnante en
Ayurvéda & Yoga

Retraite Ayurvéda et Yoga

Se relier aux 5 éléments.

17 – 22 août 2025

Bulletin d'inscription

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Email (EN MAJUSCULES): _____

Date de naissance : _____

Avez-vous déjà pratiqué le yoga ? : _____

Avez-vous problème de santé, difficulté ou point d'attention à signaler ? Oui Non

Si oui, lesquels (non obligatoire): _____

Avez-vous des allergies et/ou intolérance alimentaire ? Oui Non

Si oui, lesquels : _____

Personne à contacter en cas de problème (Nom, prénom, téléphone) : _____

Êtes-vous intéressé.e par un covoiturage éventuel? Oui* Non

* Si vous avez répondu 'oui' vos coordonnées seront transmises aux autres participants pour organiser le covoiturage.

Vous réservez pour une retraite yoga de 5 jours et 5 nuits aux Granges d'Ucafol à Laguiole en Aubrac, du dimanche 17 août à 18h au vendredi 22 août après le déjeuner.

Tarif :

- Pension complète par personne en chambre et sanitaires partagés : 320€ + taxe de séjour 2,5€.

- Enseignements : 320€.

A joindre à ce formulaire pour valider votre inscription :

- 1 chèque d'acompte de 96€ à l'ordre de Agathe Catinat (encaissé à réception)
- 1 chèque d'arrhes de 96€ à l'ordre de SAS les Granges d'Ucafol (encaissé pour une annulation à compter du 17 juillet 2025)
- 1 certificat d'aptitude à la pratique du yoga si vous n'êtes ni adhérent de l'arbre yoga, ni n'avez réalisé de bilan ayurvédique avec moi

Votre chèque d'acompte pour l'enseignement sera encaissé à réception. Le solde (hébergement et enseignement) sera à régler sur place en espèces ou par chèque.

Conditions d'annulation :

- Si le stage doit être annulé de mon fait, votre acompte vous sera remboursé.
- Toute annulation doit être formulée par mail ou par courrier.
- Annulation de votre fait avant le 17 juin 2025 : remboursement de votre acompte.
- A compter du 17 juin en cas d'annulation de votre fait l'intégralité de l'acompte sera conservée.
- A compter du 17 juillet en cas d'annulation de votre fait le chèque d'arrhes sera encaissé.
- Pour toute annulation à compter du 10 août 2025 la totalité du séjour est due.

Je note :

- que les fragilités psychiques telles que la schizophrénie et la bipolarité sont des contre-indications à la pratique du Yoga Nidra et du Yoga du Son.

Date : _____ & Signature : _____

Formulaire & chèques à envoyer à l'adresse suivante :
Agathe Catinat, 33 rue Braille, 17000 La Rochelle.